Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le 27/10/2026
ID : 011-211102827-20261023-DEL2026_0052310-DE

DEPARTEMENT DE L'AUDE
CANTON DE QUILLAN

COMMUNE DE PEYREFITTE DU RAZES

Extrait du registre des délibérations
Du conseil municipal n°2026/005

Nombre de membres
En exercice : 07
Présents : 05
Votants : 05

Séance du conseil municipal

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 23 octobre à 18h30 le Conseil municipal de la commune de Peyrefitte du Razès dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. TISSEYRE Jacques.

Présents : FERRIE Manuella, POSTEL-GAOUAR Emilie, TISSEYRE Gilles, BLANCHARD Sylvain.

Absents : MARTINEZ Jean-Paul, SERGENT Anne-Céline.

Monsieur TISSEYRE Gilles a été désigné secrétaire.

Date convocation :
14/10/2026

Objet : Décision modificative n°1 – Budget général.

Vu l'article L.1612-11 du code général des collectivités territoriales,
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,
Vu la délibération n°2025/001 du conseil municipal en date du 29 avril 2026 approuvant le budget primitif,
Sous réserve du respect des dispositions des articles L.1612-1, L.1612-9 et L.1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.
Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.
En section de fonctionnement, il convient notamment de prendre en compte les dépenses suivantes :

- **Subvention vers budget annexe eau et assainissement**

La décision modificative est détaillée ci-dessous :

Article	Chapitre	Libellé	Montant décision modificative
FONCTIONNEMENT DEPENSES			
615221	011	Entretien réparation de bâtiments	- 11 900 €
657381	65	Subventions fonctionnement autres EPL	+ 11 900 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la présente décision modificative.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,
Le Maire,

P.O.

MAIRIE DE PEYREFITTE DU RAZES
AUDE

Mise en ligne le : 28/10/2026 11:13 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Le Maire
https://www.intramuros.org/peyrefitte-du-razes/documents_administratifs/84749